

LES BRÈVES ...IN KÜRZE...

• **Le 05.11.2012** : Invité par la Région Alsace, le Président du SPPPI a assisté à la Présentation du Rapport final du Programme Interreg IV LOGAR / Protection de la Nappe phréatique du Rhin Supérieur (Travaux transfrontaliers 2009-2012).

EINLADUNG DES S3PI ZUR VORSTELLUNG DES PROJEKTS «LÄNDERÜBERGREIFENDE ORGANISATION FÜR GRUNDWASSERSCHUTZ AM RHEIN (LOGAR) MIT EINRICHTUNG EINES NETZWERKS ZWISCHEN FACHLEUTEN AUF DEM GEBIET DES GW-SCHUTZES».

• **Le 15.11.2012** : L. Zilliox a assisté à la Seconde Conférence annuelle du projet OPERA (au Parlement Européen, Strasbourg) présentant des «Méthodes d'Analyse Intégrées (IAM) de la Qualité de l'Air : de l'échelle régionale à l'échelle locale», avec application d'un modèle (RIAT) à la région Alsace (dans le cadre d'une coopération européenne CNRS/ASPA., avec J. Kleinpeter, président du groupe des experts «qualité de l'air» de la Conférence du Rhin Supérieur).

• **Le 20.11.2012** : Réunion bi-CT «Eau-Sols et Déchets» & «Actions Transrhénane» du SPPPI sur le thème : «Etat et Devenir de la Qualité des Eaux de la Nappe phréatique rhénane.» (6 intervenants invités). ARBEITSGRUPPENSITZUNG DES S3PI ZUM THEMA : «GRUNDWASSERQUALITÄT IM OBERRHEINGRABEN : BESTANDSAUFNAHME UND ZUKUNFTSERWARTUNGEN» (MIT 6 EINGELADENEN FACHREFERENTEN)

• **Le 04.12.2012** : invitation de L. Zilliox à la Réunion de Bureau & CA de l'APRONA (Maison de la Région)

• **Le 04.12.2012** : Réunion de la CT «Prévention des Risques» du SPPPI sur le projet de PPRT «Port aux Pétroles» SITZUNG DER KOMMISSION «PRÄVENTION DER RISIKEN» DES S3PI ZUM THEMA : PLAN ZUR VORSORGE IM BEREICH «ÖLHAFEN-STRASSBURG»

• **Le 10.12.2012** : Réunion du CLIC «CUS-Nord» (Président : M. Graebing, VP CUS & Maire de La Wantzenau)

• **Le 20.12.2012** : Réunion du CLIC «Strasbourg-Port» / Avis sur le projet de PPRT «Port aux Pétroles»

• **Le 08.01.2013** : Participation du SPPPI à la Réunion (à l'ARS) de l'Atelier PRSE 2 sur le thème "Éduquer au Lien Santé- Environnement"

• **Le 22.01.2013** : Le SPPPI envoie des observateurs (sur le terrain, aux COD et PCO) lors de l'exercice PPI "Butagaz" à Reichstett.

• **Le 28.01.2013** : Réunion du Bureau de l'APIAS, sous la présidence de M.D. Bernard.

• **Le 08.02.2013** : Point-Press (à Kehl au CEC) de l'équipe Communication du projet Interreg IV-Rhin supérieur "Atmo-IDEE", avec la participation du GP "PPTPA" SPPPI-ASPA (visite d'installations de mesure de la pollution de l'air sur 3 sites de Kehl). PRESSEKONFERENZ UND MESSSTATIONENBESICHTIGUNG IN KEHL, IM RAHMEN DES ATMO-IDEE PROGRAMMS : DAS PROJEKT ENTWICKELT EINE GEMEINSAME DATENBASIS FÜR LUFTQUALITÄT, UM DEN GRENZÜBERSCHREITENDEN EINFLUSS NEUER INDUSTRIEBETRIEBE IM EURODISTRIKT STRASSBURG-ORTENAU ABZUSCHÄTZEN

• **Le 14.02.2013** : Intervention de L.Zilliox à la Licence Pro des «Métiers de la Santé au travail et dans l'environnement» (Module 2, Pr A.Cantineau, Faculté de Médecine CHU Strasbourg)

• **Le 14.02.2013** : Réunion exploratoire au SPPPI d'un GT "Jacoutot PLUS" pour la recherche de solutions alternatives à la fermeture du quai Jacoutot, prévue par le PPRT-Port aux pétroles.

• **Le 26.02.2013** : Invitation du SPPPI à la Réunion (à la CUS) du Groupe "Environnement" des Villes de Strasbourg-Kehl (l'OJ a porté sur 4 point : le projet PPRT "Port aux pétroles"; le PLU de la CUS; le dossier UPM-Stracel Bio-diesel; une plainte à Kehl de nuisances sonores en provenance du PAS. SITZUNG DER A.G. UMWELT / STRASSBURG-KEHL, MIT VORSTELLUNG DES PPRT-PLANS, ZUR KENTNISSNAHME AUF KEHLER SEITE.

• **Le 05.03.2013** : Réunion bi-CT "Air et Bruit" & "Info-Com" sur le thème: suivi du PRSE 2 - les actions en cours en matière de Santé-Environnement. SITZUNG DER S3PI-ARBEITSGRUPPEN ZUM THEMA "EINWIRKUNGEN DER UMWELTVERSCHMUTZUNG AUF DIE GESUNDHEIT DER MENSCHEN"

• **Le 12.03.2013** : Réunion à la DREAL Alsace de la "Conférence des Présidents" des Commissions Thématiques du SPPPI avec la participation de François Rousseau „Chef du Service "Risques Technologiques". JAHRESTREFFEN DER VORSITZENDEN DER SONDERAUSSCHÜSSEN DES S3PI ZUR VORBEREITUNG DER 11. VOLLVERSAMMLUNG.

• **Le 12.03.2013** : Le 25.03.2013 : Le SPPPI envoie des observateurs (sur le terrain, aux COD et PCO) lors de l'exercice PPI "TOTAL-Petrochemicals France" à Oberhoffen-sur-Moder.

• **Le 27.03.2013** : Assemblée Générale de l'APIAS sous la présidence de M.Pr. D. Bernard.

• **Le 09.04.2013** : Réunion de la CT "Prévention des Risques" du SPPPI : Présentation des projets de PPRT "Lanxess" (La Wantzenau) et "Butagaz" (Reichstett). SITZUNG DER KOMMISSION «PRÄVENTION DER RISIKEN» DES S3PI ZUM THEMA «PPRT-PLANUNG» DER FIRMEN LANXESS UND BUTAGAZ. (NÖRDLICH VON STRASSBURG)

• **Le 09.04.2013** : Invitation aux réunions CA & AG de l'APRONA, (Maison de la Région).

• **Le 30.04.2013** : Une "Rencontre-Débat" au SPPPI, avec le Conférencier invité, M. Joël PATARIN, Directeur de Recherche au CNRS, (équipe "Matériaux à Porosité Contrôlée", Institut de Science des Matériaux, UHA Mulhouse) sur le sujet: "Les nanoporeux, des matériaux prometteurs en dépollution et stockage d'énergie". FACHKONFERENZ VON PR. DR. J. PATARIN UNTER DEM TITEL : "STOFFE MIT POROSITÄT IM NANOBEREICH UND IHRE ANWENDUNG IN SANIERUNGSUNTERNEHMEN UND ENERGIESPEICHERUNG".

Annonces

Le Centre d'Expertise pour les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA)

prendra la forme d'un établissement public administratif associant les collectivités territoriales, créé par la loi avec effet au 1^{er} janvier 2014. Le CEREMA mettra sa capacité d'innovation au service de la politique de transition écologique et énergétique engagée par le Gouvernement.

Agenda

LE 6 JUIN 2013

(à partir de 13h15, au PMC de Strasbourg)

11^e Assemblée Plénière du SPPPI

11. VOLLVERSAMMLUNG DES S3PI

Documentation

Les "publications" du SPPPI (Lettres d'information, Comptes-rendus, Diaporamas, Guides & Plaquettes, etc...) sont consultables sur le site : www.alsace.developpement-durable.gouv.fr, dans le répertoire Risques Technologiques, sous la rubrique SPPPI.

("LINK" ZUR S3PI-DOKUMENTATION)

Contacts

SECRETARIAT LAURENCE MORIVAL
DREAL ALSACE
2 ROUTE D' OBERHAUSBERGEN
67070 STRASBOURG CEDEX
TÉL. : 00 33 (0) 3 88 13 06 07
FAX. 00 33 (0) 3 88 13 05 60
E.MAIL : laurence.morival@developpement-durable.gouv.fr

Kontaktperson Kehl Siegfried Schneider
Herderstrasse 3
Stadtverwaltung Kehl
D - 77694 Kehl
Tél. 00 49 (0) 7851 88 11 93
Fax. 00 49 (0) 7851 88 10 22
E.mail : S.Schneider@Stadt-Kehl.de

Création : Tooyoo



Le SPPPI UNE PORTE D'ENTRÉE À LA CONCERTATION PERMANENTE

Die S3PI - Einrichtung strebt nach innovativer Gesprächsführung

La Lettre d'Information du Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles • Mai 2013 N°37



«Qu'en sera-t-il du site de Reichstett et des 30 millions d'euros nécessaires à sa dépollution ?» (extraits DNA, publiés les 02/02/ et 17/02/2012)

La reconversion des sites pollués est un sujet de préoccupation actuel qui conjugue des enjeux de santé publique et de gestion des territoires. (d'après «INERIS-mag» N°31-nov. 2012). La thématique concerne avec acuité le territoire d'action du SPPPI avec la question de la prise en charge des frais de dépollution du site de la Société Petroplus Raffinage Reichstett (PRR).

A la suite des derniers référentiels réglementaires de 2007 et 2008, de nouvelles démarches de gestion ont été mises en place concernant la **remédiation des sites pollués** : principalement, l'«interprétation de l'état des milieux (IEM)» pour les environnements déjà urbanisés, occupés ; en second lieu, le «plan de gestion» pour les sites à urbaniser ou à réhabiliter.

> **Les démarches de gestion et de réaménagement des sites pollués se basent, en amont, sur la réalisation du schéma conceptuel, qui consiste à formaliser les relations entre les sources de contamination, les vecteurs et/ou milieux de transferts et les populations et environnements protégés.**

L'«IEM» repose sur une gestion sanitaire et environnementale de l'environnement en l'état. Elle permet de vérifier la compatibilité des milieux (air, eau, sols, etc.) avec les usages fixés ou constatés.

Le «**plan de gestion**» consiste à déterminer, **sur le site pollué**, les opérations de dépollution et/ou les aménagements qui préservent ou limitent les risques liés à la pollution.

Selon les situations, des outils **d'évaluation de risques sanitaires**, comme l'analyse des risques résiduels (ARR) ou l'évaluation quantitative des risques sanitaires (EQRS), sont développés au cas par cas. Ces outils servent à vérifier que les expositions ne sont pas préoccupantes.

> **L'impact à l'extérieur d'un site pollué, lorsqu'il existe, concerne plus généralement les eaux souterraines.**

Des **outils de modélisation** des transferts des contaminants entre les sols pollués et les eaux souterraines sont mis en œuvre. Ils permettent, en amont des campagnes de mesures, d'optimiser les investigations sur le terrain et, en aval, de compléter les informations obtenues. Les aquifères constituent à la fois un milieu de transfert et un enjeu à protéger pour l'alimentation en eau potable.

La nappe phréatique de l'aquifère du Rhin supérieur en Alsace, du fait de sa faible profondeur et de la perméabilité des terrains qui la surplombent, est extrêmement vulnérable et sensible aux pollutions diffuses ou ponctuelles, d'origine industrielle, agricole ou domestique.

Globalement, **les installations à risques** (la Raffinerie de Reichstett est à l'arrêt depuis avril 2011) sont équipées de systèmes de contrôle et de surveillance de la qualité des eaux souterraines pour détecter les pollutions. Les données d'observation permettent de proposer des actions de gestion portant aussi bien sur les sources à l'origine des pollutions que sur les milieux concernés. Une pollution des eaux souterraines peut entraîner la pollution d'autres milieux, comme les cours d'eau ou encore les gaz du sol.

(La surveillance des eaux souterraines a déjà été inscrite dans le premier Plan National Santé Environnement)

> **De manière complémentaire, l'impact d'un site pollué doit aussi être évalué au regard des transferts potentiels des contaminants vers l'air.**

L'étude des gaz du sol apporte de nombreuses informations sur les substances volatiles présentes dans les sols pollués ou sur l'étendue d'une pollution sur un site.

Les analyses de gaz des sols, et également d'air ambiant, se trouveront souvent totalement justifiées au regard des enjeux de santé publique ou environnementaux identifiés.

Plusieurs programmes d'études portent actuellement sur le cas particulier des pollutions de sols par des solvants chlorés (ou autres résidus d'hydrocarbures) concernant des sites destinés à des quartiers d'habitation. C'est le cas du projet pluridisciplinaire FLUXOBAT qui avait été présenté le 15.11. 2011 à la Conférence-débat du SPPPI de Strasbourg-Kehl par Sylvie Traverse, chef de projet au BURGEAP-Lyon.

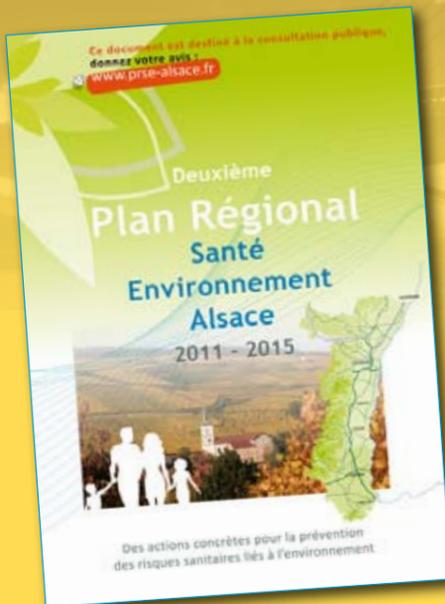
Lothaire Zilliox • Président du SPPPI

DIE VORGEHENSWEISE BEI DER WIEDERNUTZBARMACHUNG VON KONTAMINIERTEN FLÄCHEN BESTEHT DARIN, DIE ZUSAMMENHÄNGE ZWISCHEN DEN QUELLEN DER KONTAMINATION, DEN ÜBERTRAGUNGSWEGEN, DEN BELASTUNGSPPFADEN UND DER BEVÖLKERUNG SOWIE DER ZU SCHÜTZENDEN UMWELT ZU SYSTEMATISIEREN. DIESE THEMATIK BETRIFFT IN BESONDEREM MASSE DAS HANDLUNGSFELD DES SPPPI IM HINBLICK AUF DIE SANIERUNGSKOSTEN FÜR DAS BETRIEBSGELÄNDE DER RAFFINERIE IN REICHESTETT (PRR) IM NORDEN VON STRASBOURG (GESCHÄTZTE KOSTEN ANFANG 2012 : 30 Mio. EURO). DER ALTLASTENSANIERUNGSPLAN DIEN T DAZU, DIE SANIERUNGSMASSNAHMEN AUF DEM KONTAMINIERTEN GELÄNDE FESTZULEGEN, UM DIE RISIKEN EINER VORHANDENEN KONTAMINATION EINZUDÄMMEN ODER ABZUWENDEN. VON DEN AUSWIRKUNGEN

AUF DIE UMGEBUNG EINES KONTAMINIERTEN STANDORTS IST DIE QUALITÄT DES GRUNDWASSERS BETROFFEN, WOBEI DER GRUNDWASSERKÖRPER DER RHEINEBENE EIN OFFENES SYSTEM BILDET UND GLEICHZEITIG UNTER DEM ASPEKT DES TRINKWASSERSCHUTZES BETRACHTET WERDEN MUSS. DURCH DIE KONTAMINATION DES GRUNDWASSERS KÖNNEN AUCH ANDERE SCHUTZGÜTER, WIE OBERFLÄCHENGEWÄSSER UND Sogar DIE BODENLUFT IN MITLEIDENSCHAFT GEZOGEN WERDEN. DAHER SIND DIE AUSWIRKUNGEN DES KONTAMINIERTEN STANDORTS EBENSOWEISE HINSICHTLICH MÖGLICHER ÜBERTRAGUNGSWEGE IN DIE ATMOSPHERE ZU BEURTEILEN.

Point d'avancement du deuxième Plan Régional Santé Environnement (PRSE 2)

AKTUELLER STAND DER UMSETZUNG DES REGIONALPLANS "GESUNDHEIT-UMWELT" (2011-2015) : EINE ZUSAMMENFASSUNG DES PROTOKOLLS DER S3PI-SITZUNG VOM 5.3.2013.



Le deuxième plan régional santé environnement (PRSE 2) d'Alsace a été approuvé par le Conseil Régional puis arrêté par le Préfet de région en septembre 2012. Il rassemble les actions identifiées comme prioritaires dans le domaine de la santé-environnement pour les années 2011-2015.

Il fait l'objet d'un suivi régulier, cette démarche étant facilitée par l'identification d'indicateurs de suivi. Un comité de suivi s'est rassemblé pour la première fois en janvier 2013 afin de faire le point sur les actions déjà engagées, tandis que deux comités de pilotage se pencheront sur l'état d'avancement du plan à mi-parcours puis à terme (2015).

Les actions sont regroupées en 11 objectifs parmi lesquels on peut citer : l'amélioration de la qualité de l'air extérieur et la prévention des allergies, avec la réalisation par la CIRE (Cellule de l'Institut de veille

sanitaire en région) en 2012 d'une étude sur l'évolution de

l'impact sanitaire de la pollution de l'agglomération de Mulhouse. Ce type d'étude avait déjà été mené sur 25 villes européennes, dont Strasbourg, et permet de chiffrer le coût humain et financier de la pollution urbaine.

L'éducation au lien entre santé et environnement, avec l'élaboration d'un module de formation continue, pilotée par l'agence régionale de santé (ARS), à destination des instituts de formation des professionnels de santé. Ce module sera notamment proposé aux instituts de formation en soins infirmiers (IFSI), au nombre de 10 en Alsace, dès la rentrée 2013-2014. Une étude de zone santé environnement, pilotée par la DREAL et l'ARS, est également en cours de réalisation dans la vallée de Thann, afin d'évaluer l'impact des activités humaines sur l'environnement et les risques sanitaires inhérents pour les populations. Plus de la moitié des actions prévues dans le cadre de ce plan couvrant de très nombreuses thématiques ont déjà été lancées.

Sonia Doisy

Plus d'informations sur le site www.prse-alsace.fr

...LU POUR VOUS

Vous avez dit : logique territoriale transfrontalière ?

Le «Guide Méthodologique» produit, fin 2012, par la Mission Opérationnelle Transfrontalière (GRENZÜBERSCHREITENDE OPERATIONELLE MISSION) révèle l'importance de chacun des acteurs de la coopération, et dresse des pistes à leur usage pour améliorer leur action et leur coordination. (pour en savoir plus: www.espaces-transfrontaliers.org)

Le SPPPI de Strasbourg-Kehl, acteur local de la coopération trans-(frontalière)-rhénane, s'est intéressé au contenu de la page 48 de ce Guide Méthodologique concernant le «Diagnostic Rhin Supérieur» et présentant une Synthèse des enjeux 2014-2020 comme suit :

> A l'échelle eurorégionale, le défi est d'aboutir via la Région Métropolitaine Trinationale (RMT) à une réelle simplification et optimisation de la gouvernance, à une clarification des rôles des acteurs et non au rajout d'une nouvelle couche d'acteurs, tout en désamorçant les situations de tension entre les partenaires. Un autre défi de la RMT du Rhin Supérieur est l'articulation des échelles et notamment la place des Eurodistricts et du Réseau des villes dans le dispositif, l'enjeu

étant le développement d'une dimension territoriale de la stratégie de la RMT.

> Concernant le prochain programme de coopération il y a un besoin de renforcer l'approche territoriale :

- au niveau du **diagnostic** et de la **stratégie** du programme, en tenant compte des spécificités, besoins et priorités d'actions des territoires transfrontaliers (les Eurodistricts) ;
- au niveau des **projets**, par la mise en œuvre des outils de type investissements territoriaux intégrés ou opérations de développement local ;
- au niveau du **partenariat** du programme, par exemple en donnant une place à part entière dans le comité de suivi à un représentant des Eurodistricts, pour qu'il y ait une contribution dans le choix des projets.

> A l'échelle locale, il sera utile de renforcer les contacts entre les Eurodistricts, notamment dans le contexte de l'élaboration du programme 2014-2020 et de la RMT, afin de transférer les bonnes pratiques et de construire une position commune.

Les enjeux concrets à cette échelle sont notamment les transports urbains, l'aménagement du territoire, les services, l'observation.

Les présidents de commissions thématiques préparent l'Assemblée Plénière du 6 juin 2013

DAS TREFFEN DER PRÄSIDENTEN DER S3PI-KOMMISSIONEN IM HINBLICK AUF DIE VOLLVERSAMMLUNG AM 6. JUNI 2013.

Le 12 mars dernier s'est tenue à la DREAL Alsace la Rencontre connue au SPPPI sous la dénomination de "Conférence des Présidents".

L'ébauche du **Rapport de Synthèse**, destiné à l'information des membres et partenaires du SPPPI, sur les activités de la structure (période de septembre 2010 à avril 2013), a été mis au dossier et rapidement évoqué par le Président du SPPPI.

Un aperçu global des **ressources matérielles et financières** (SPPPI & APIAS, association support) a été communiqué en séance, par le Secrétaire.

Pour l'année 2012, première année de contribution de la Région Alsace, la répartition des ressources en provenance de l'Etat (via la DREAL Alsace), des Collectivités Territoriales et des Cotisants d'Organismes Industriels, indique des participations à hauteur de 41% (MEDDE- DREAL), 39% (CUS), 12% (CG 67), 6% (CRA), 2% (CCI 67 et FIA).

Le Bureau de l'APIAS-SPPPI remercie vivement l'ensemble de ces "Contributeurs financiers" pour leur soutien indispensable.

Les Présidents expriment leur gratitude à tous les Bénévoles qui participent efficacement aux activités du SPPPI.

Avec le "Secrétariat technique" assuré au SPPPI de Strasbourg-Kehl par le Service Risques Technologiques (SRT) de la DREAL, les Présidents ont discuté, en présence du Chef du SRT, des sujets proposés par la DREAL dans le cadre de la préparation du Programme d'action des Commissions thématiques que leurs Présidents respectifs présenteront à l'Assemblée Plénière du 6.6.2013.

LE PROJET DE PPRT "PORT AUX PÉTROLES" EN DÉBAT : "Climat d'opposition" à la fermeture d'une voie d'accès aux espaces de détente en forêt rhénane.

ZUR RISIKOVORSORGEPLANUNG (PPRT) AUF DEM GELÄNDE DES STRASSBURGER ÖLHAFENS : S3PI-DISKUSSIONSRUNDE ZUR FRAGE «WAS BRINGT DAS ABSPERREN DER UFERSTRASSE «QUAI JACOUTOT» ?

(Présentation du PPRT : consulter la Lettre d'information du SPPPI N°35-MAI 2012)

La rencontre exploratoire du 14 février 2013, organisée par le SPPPI à la suite du CLIC de Strasbourg-Port (séance du 20.12.2012) a réuni cinq personnes par Collège*), les membres de la Commission d'enquête (nommés en date du 05.02.2013) et les Présidents des cinq Commissions thématiques du SPPPI. L'objectif a été de mettre en place un Groupe de Travail sous l'intitulé «Jacoutot PLUS» pour rechercher des solutions alternatives à la fermeture du quai Jacoutot prévue dans le futur PPRT du «Port aux Pétroles» de Strasbourg.

Le débat fut lancé par le Président du SPPPI au moyen de deux séries de questions :

(1) Le Quai Jacoutot, est-il une voie ouverte à tous les usagers ? Sa fermeture annoncée, inquiète qui et pourquoi ?

(2) Les solutions alternatives à la fermeture (déjà évoquées en Réunions publiques, au CLIC, au SPPPI,...) sont de deux ordres et posent des questions de deux natures.

Ainsi il faudra,

> soit trouver de nouveaux accès aux zones de détente et de loisirs situées au Nord du Port : Accès par l'Ouest ou par le Nord ? Qui décide de la faisabilité et qui finance les travaux à engager ?

> soit déménager les entreprises du Port aux pétroles : Qui peut décider du transfert d'installations industrielles et sur quel autre site ? Celui de PRR-Reichstett ? Les riverains de l'ex-Raffinerie sont-ils consultés et par qui ?

L'étape «exploratoire» du 14.02.2013, aura ouvert la voie à la concertation sous «pilotage» d'une personnalité soucieuse d'animer le nouveau Groupe «Jacoutot PLUS» par un fonctionnement durable et harmonieux, équilibré dans sa composition et constructif dans ses propositions.

A l'issue de la séance, Me Hervé BEGEOT, Président de l'Association «ANSAB» s'est déclaré candidat à l'animation du Groupe de Travail projeté. Sous sa présidence et dans une formation adaptée, ce GT «Jacoutot PLUS» a tenu sa 1ère réunion le 14.03.2013 (CR en cours). Une 2è session est annoncée pour le 10.04.2013 (veille du jour de clôture de l'enquête publique).

Retour sur le Forum-Inter SPPPI de 2012

DAS S3PI-TREFFEN 2012 IN SÜD-FRANKREICH : EIN ÜBERBLICK.

Tous les deux ans, les 15 SPPPI de France se réunissent autour d'un Forum-Inter SPPPI pour échanger et informer sur leurs missions et actions. Le dernier a été organisé par le SPPPI Provence Alpes Côtes d'Azur (PACA) le 24 octobre 2012 près d'Aix-en-Provence. Lors de ce Forum, le responsable du service des Risques Technologiques à la Direction Générale de la Prévention des Risques du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie (MEDDE) a fait le point sur le fonctionnement des SPPPI et l'articulation entre les Commissions de Suivi de Site (CSS) et les SPPPI. Pour le MEDDE, les SPPPI doivent rester une structure multipartite souple, adaptée au contexte local. Ils comblent un abîme existant entre la concertation «réglementaire» et la véritable concertation peut-on lire dans le Compte-Rendu du Forum de 2012. La mise en place des CSS qui, à terme, remplaceront les Commissions Locales d'information (CLI) et les Comités Locaux d'Information et de Concertation (CLIC) – (décret n°2012-189 du 7 février 2012), indique que le lien entre les CSS et les SPPPI est libre et qu'elles ne font pas concurrence aux SPPPI dans leur fonctionnement. Il convient dans la mesure du possible de ne créer des CSS que lorsque les SPPPI n'ont pas la possibilité de répondre aux besoins d'une concertation locale. Les SPPPI sont la structure à utiliser lorsqu'ils existent.

Le SPPPI PACA, a présenté son nouveau mode de fonctionnement suite à une demande des différents partenaires (collectivités, associations, industriels) ; il a été complètement remodelé avec une gouvernance à 5 sous forme associative et avec un financement partagé.



Le Quai Jacoutot sera fermé si le PPRT est appliqué (photo archives DNA)

Différentes actions des SPPPI ont été abordées, lors de cette journée. L'une d'elles a été un projet commun aux SPPPI "le Serious game" en cours d'élaboration. Ce projet sous forme de jeu est amené à être développé et utilisé comme outil d'information préventif sur les risques technologiques. Un point important a été fait sur les Etudes de Risques Sanitaires de Zone (ERSZ) par le SPPPI «Vallée de Seine» et le SPPPI «Hainaut Cambrésis et Douais». Les principales difficultés de ces études portent sur leur durée qui peut rendre caduque les résultats avant même leur publication. L'intégration dès le départ de tous les collèges est le gage d'une appropriation des ERS par tous les acteurs du territoire et permet ensuite d'éviter une remise en cause en bloc de l'étude. La journée s'est terminée par le regard d'un sociologue sur les SPPPI. Il a permis de mettre en évidence que les SPPPI sont un outil de concertation territoriale, qu'ils sont confrontés aux enjeux politiques locaux et doivent intégrer aussi bien la complexité technique des problèmes que les arguments émotionnels des populations et/ou de faire face aux difficultés de mobilisation des acteurs.

Laurence Morival

